Mercier
Hochelaga-Maisonneuve
Montréal

AVIS PUBLIC

ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION

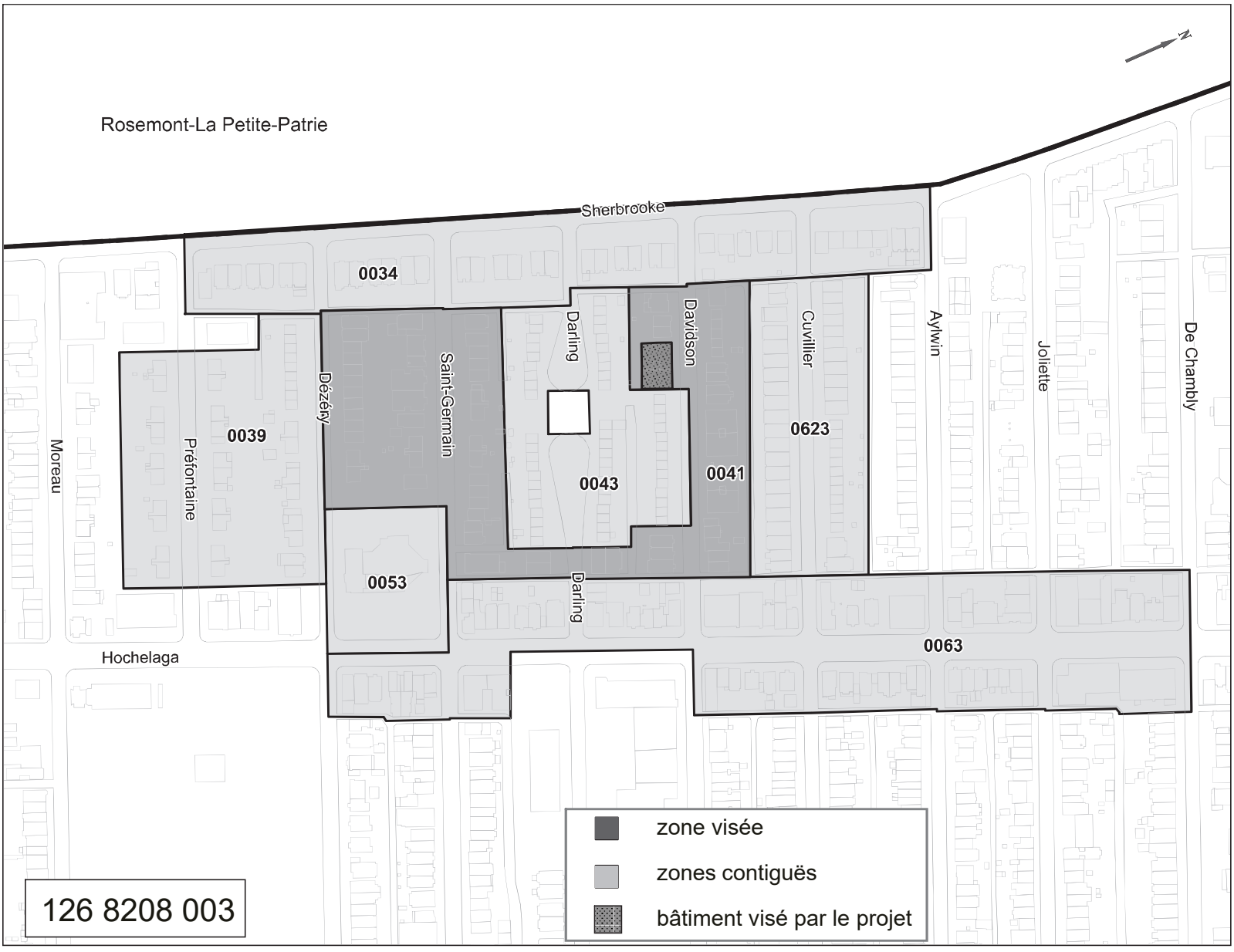
À toutes les personnes susceptibles d'être intéressées par les projets décrits ci-dessous :

Le conseil d'arrondissement de Mercier–Hochelaga-Maisonneuve a adopté, à sa séance ordinaire, tenue le 2 novembre à 18 h 30, les projets de résolutions relatifs aux projets particuliers suivants :

- Le projet de résolution relatif au projet particulier PP27-0373 en vue de permettre la démolition d'un bâtiment résidentiel de quatre étages et la construction d'un bâtiment résidentiel de cinq étages (32 logements) sur le lot 3 364 254, ainsi que la construction d'un bâtiment de 5 étages (35 logements) sur le lot 3 364 253 - 1268208003.

Ce projet de résolution ne contient pas des dispositions susceptibles d'approbation référendaire.

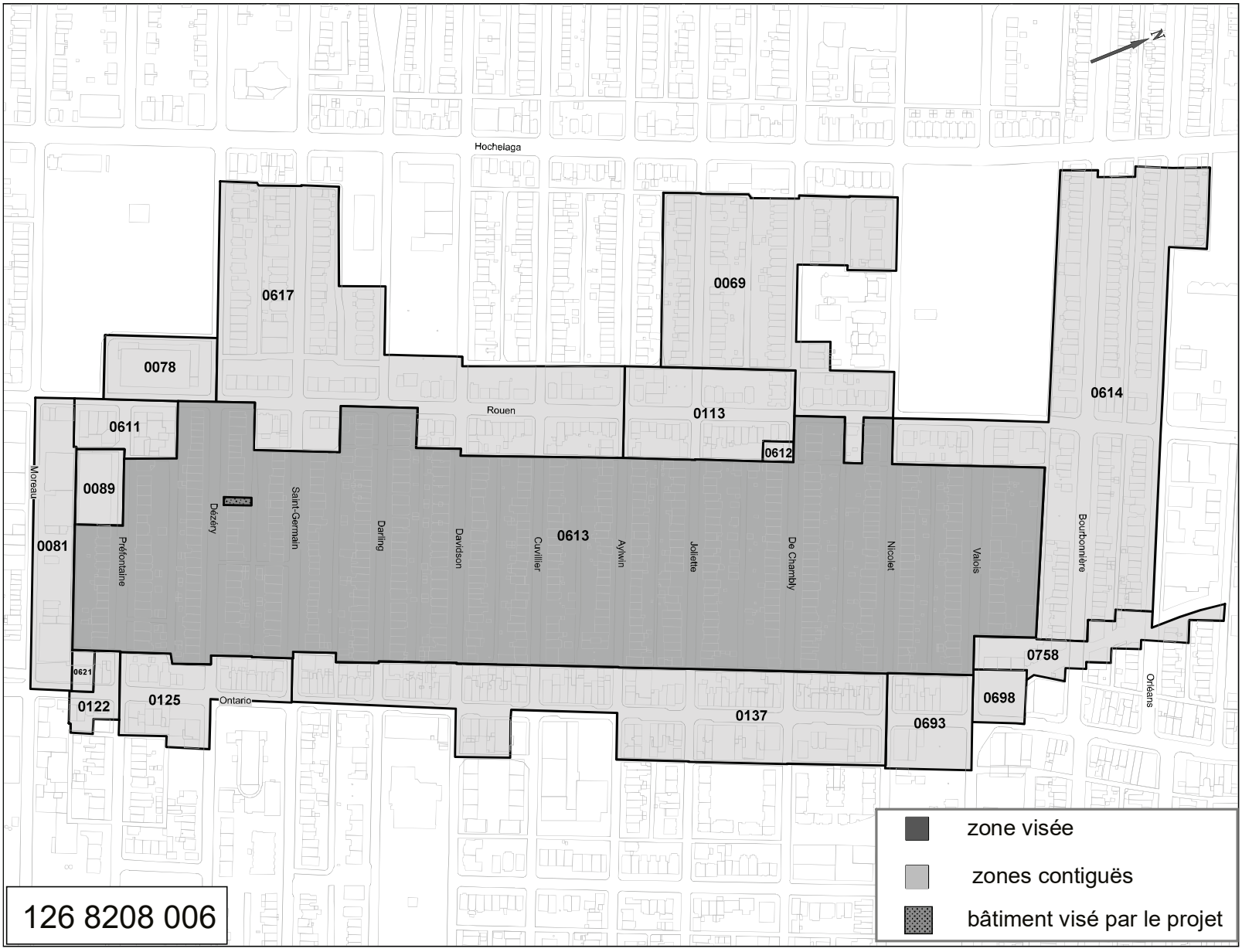
Le plan ci-dessous illustre la zone visée 0041 et ses zones contiguës 0034, 0039, 0043, 0053, 0063 et 0623.


N
Rosemont-La Petite-Patrie
Sherbrooke
0034
Dézéry
Saint-Germain
Darling
Davidson
Cuvillier
Aylwin
Joliette
De Chambly
0039
Préfontaine
Moreau
0043
0041
0623
0053
Darling
0063
Hochelaga
zone visée
zones contiguës
bâtiment visé par le projet
126 8208 003

- Le projet de résolution relatif au projet particulier PP27-0375 en vue de permettre l’ajout d’un logement dans une cave en secteur de cuvette, ainsi qu’une cour anglaise en façade dans un secteur significatif pour le bâtiment situé au 2169, rue Dézéry - 1268208006.

Ce projet de résolution ne contient pas des dispositions susceptibles d’approbation référendaire.

Le plan ci-dessous illustre la zone visée 0613 et ses zones contiguës 0069, 0078, 0081, 0089, 0113, 0122, 0125, 0137, 0611, 0612, 0614, 0617, 0621, 0693, 0698, et 0758.

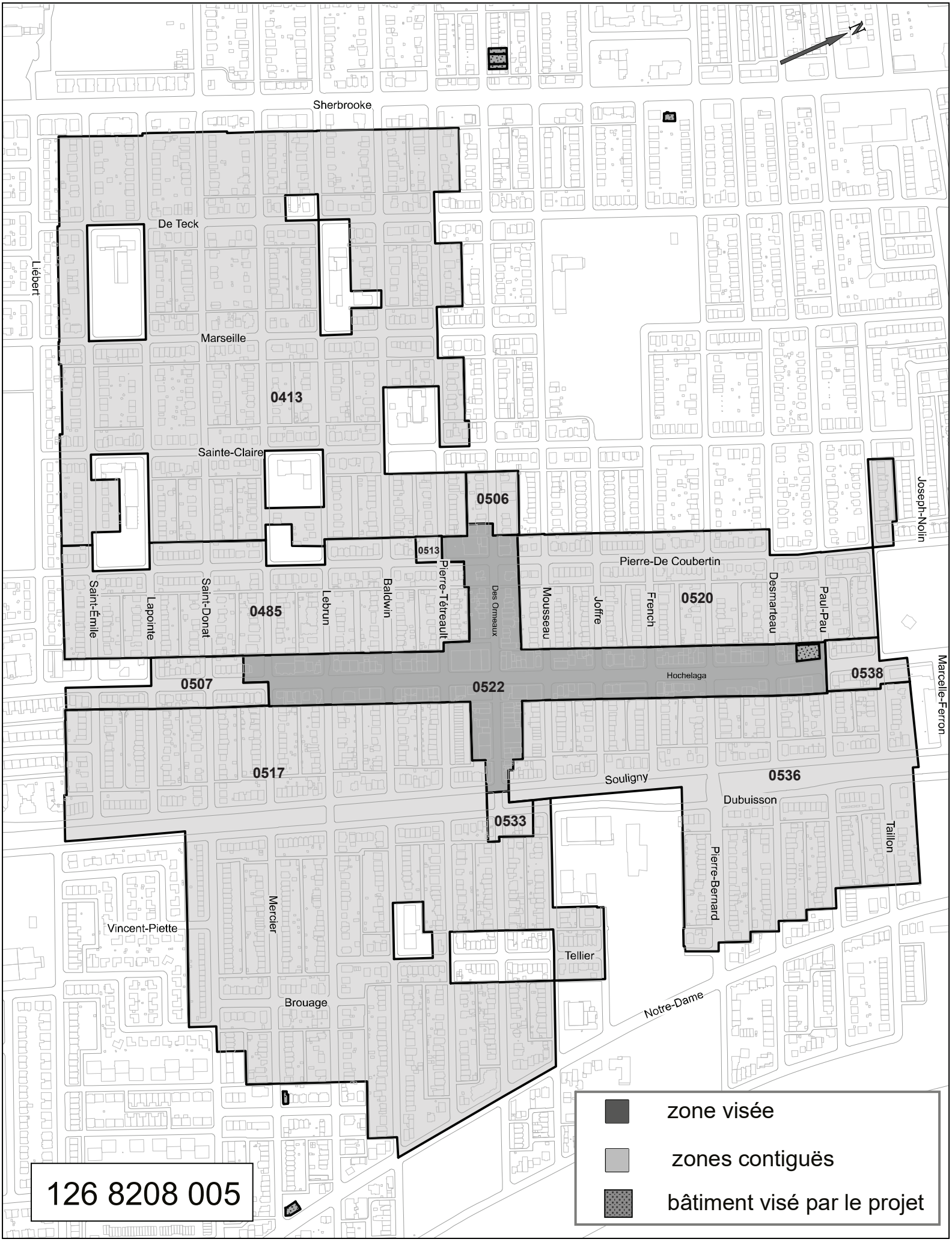

Hochelaga
0617
0069
0078
0614
Rouen
0611
0113
0612
0089
Moreau
Dézery
Saint-Germain
Darling
Davidson
Cuvillier
Aylwin
Joliette
De Chambly
Nicolet
Valois
Bourbonnière
0081
0613
Préfontaine
0758
0621
0122
0125
Ontario
0137
0693
0698
Orléans
zone visée
zones contiguës
bâtiment visé par le projet
126 8208 006

Le conseil d’arrondissement a aussi adopté, à la même séance ordinaire, le premier projet de résolution pour le projet particulier suivant :

- Projet particulier PP27-0374 en vue de permettre l’agrandissement d’un bâtiment commercial de deux étages, situé au 9079, rue Hochelaga - 1268208005.

Ce projet de résolution contient des dispositions susceptibles d’approbation référendaire.

Le plan ci-dessous illustre la zone visée 0522 et ses zones contiguës 0413, 0485, 0506, 0507, 0513, 0517, 0520, 0533, 0536 et 0538.


N
Sherbrooke
De Teck
Liébert
Marseille
0413
Sainte-Claire
0506
Joseph-Nolin
0513
Pierre-De Coubertin
Saint-Émile
Lapointe
Saint-Donat
0485
Lebrun
Baldwin
Pierre-Tétreault
Des Ormeaux
Mousseau
Joffre
French
0520
Desmarteau
Paul-Pau
Hochelaga
0538
Marcelle-Ferron
0507
0522
0517
Souligny
0536
Dubuisson
0533
Taillon
Pierre-Bernard
Mercier
Vincent-Piette
Tellier
Brouage
Notre-Dame
zone visée
zones contiguës
bâtiment visé par le projet
126 8208 005

Une assemblée publique de consultation se tiendra le 11 novembre 2026, à 18 h, à la salle du conseil de l'arrondissement de Mercier–Hochelaga-Maisonneuve, **située au 5100, rue Sherbrooke Est, 8e étage**, conformément aux dispositions de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme* (RLRQ, c. A-19.1) et la *Charte de la Ville de Montréal* (RLRQ, c. C-11.4).

Au cours de cette assemblée publique, la mairesse de l'arrondissement, ou tout autre membre du conseil désigné par celle-ci, expliquera ces projets ainsi que les conséquences de leur adoption et entendra les personnes qui désirent s'exprimer à ce sujet.

Les projets particuliers, ainsi que les plans de zones sont disponibles pour consultation au bureau Accès Montréal de l'arrondissement, situé au 5100, rue Sherbrooke Est, 8e étage, de 8 h 30 à 16 h 30 ainsi que sur le site web de l'arrondissement à l'adresse suivante :
https://montreal.ca/articles/dossiers-letude-dans-mhm-5560

FAIT À MONTRÉAL, CE 4E JOUR DE NOVEMBRE 2026.

La secrétaire d'arrondissement substitut,

Olga Sacaliuc